

Wavre, le 21 mars 2013

.
.
.

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le lien hypertexte vous permettant d'accéder au site portail de la CWAPE relatif aux indemnisations : www.indemnisations-energie.be.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Trésorier des Régies,

Michèle Noël

.
.
.